



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

**BUDGET 2021
15 DÉCEMBRE 2020
À 18 h 30**

**PRÉSENTÉ PAR MME LA MAIRESSE
MADELEINE BRUNETTE**

Une nature accueillante

PRÉSENTATION DU BUDGET

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,
Monsieur le Directeur général et secrétaire-trésorier,
Mesdames et Messieurs,

Bonsoir,

À titre de mairesse de la Municipalité de Cantley, c'est pour moi un grand plaisir de présenter ce soir les grandes orientations qui donneront le ton à la gestion de notre municipalité en 2021, par la voie de notre budget annuel, bien sûr, mais aussi par celle de notre programme triennal sur les immobilisations. L'année 2021 sera marquée par la sortie de crise, avec l'arrivée de la campagne de vaccination, mais aussi par la réalisation de plusieurs projets. Ce budget caractérisera les choix du conseil en matière d'investissements dans notre communauté. Le dépôt et l'adoption du budget annuel de la municipalité s'avèrent une période charnière qui présente les objectifs et les défis à atteindre en 2021. Ainsi, le budget de ce soir s'inscrit dans la continuité d'un esprit de rigueur qui a caractérisé notre administration depuis mes débuts en 2013.

Mise en contexte

En novembre 2017, les électrices et les électeurs de Cantley nous ont témoigné leur confiance pour gérer leur municipalité avec rectitude, rigueur et surtout avec une vision de l'avenir qui reflète les changements multiples que vit notre communauté. Cantley change à tous les niveaux et nous devons, comme membres du conseil, être à la fois les témoins et les acteurs de ces changements en leur donnant un sens pour le bien-être et la qualité de vie de tous nos résidents.

En bâtissant le budget 2021, nous avons tenu compte de différentes contingences, enjeux financiers et organisationnels connus et avec lesquels il faut composer, à savoir :

Maintenir une fiscalité compétitive chez nos résidents. Cela n'est jamais une mince affaire, car nous sommes tous au fait que la capacité de payer de nos concitoyens a ses limites, et possiblement plus particulièrement en ces temps de pandémie où continue de régner l'incertitude. De plus, il y a des éléments de revenus au budget que nous contrôlons et d'autres que nous ne contrôlons pas. Enfin, la taxation fixée en 2021 tient compte de la valeur globale de nos charges, ce qui inclut l'ensemble des opérations et des investissements en 2021, encore ici en tenant compte des effets possibles de la COVID-19 sur nos opérations et perspectives de revenus.

Nous gérons la municipalité d'une façon prudente et nous comptons en donner le maximum possible aux citoyens. **C'est pourquoi j'annonce ce soir que le taux général de la taxe foncière municipale demeurera inchangé en 2021, tant pour le résidentiel que pour le non résidentiel. Cependant, l'augmentation qui apparaîtra au compte de taxes est une résultante des investissements passés en infrastructures avec, entre autres des achats de terrains stratégiques aux fins de notre développement en offre de services ainsi que du pavage et de l'élargissement de plusieurs artères majeures.**

La Municipalité de Cantley a une structure fiscale fragile et nous devons en tenir compte dans la gestion de nos coûts d'opération.

Le programme triennal sur les immobilisations municipales en 2021 témoigne de l'ambition du conseil à vouloir réaliser plusieurs projets concrets et novateurs, tout en jugulant le niveau d'endettement de la municipalité. **J'annonce donc ce soir, moyennant certaines conditions, incluant l'obtention de subventions des paliers gouvernementaux, que des investissements de 35 047 750 \$ en 2021 seront dédiés aux différentes immobilisations municipales.** De cette somme, 5 000 000 \$ sont prévus pour la construction d'une patinoire réfrigérée, près de 1 000 000 \$ pour la rénovation de la Maison des Bâisseurs et 26 713 000 \$ pour la réfection des rues et des chemins municipaux ainsi que la confection de voies cyclables en vue de développer un réseau de transport actif à la fois cantléen et régional pouvant ainsi rejoindre Gatineau et nos municipalités voisines.

J'annonce également ce soir que pour financer ces investissements prévus au PTI, nous utiliserons une panoplie d'outils, allant de diverses subventions, dont les subventions du programme de la TECQ, de règlements d'emprunts et de sommes provenant du fonds de roulement, en passant par les sommes du surplus non affecté et du fonds de parcs.

REVENUS ET CHARGES

REVENUS

Taxes	13 195 160 \$
Paiements tenant lieu de taxes	117 350 \$
Autres revenus de sources locales	2 980 958 \$
Total des revenus	16 293 468 \$

CHARGES

Administration générale	2 865 397 \$
Sécurité publique	3 840 329 \$
Transport	5 731 891 \$
Hygiène du milieu	1 713 288 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 105 349 \$
Loisirs, culture et parcs	1 570 186 \$
Frais de financement	510 117 \$
Total des charges	17 336 557 \$

Conciliation à des fins budgétaires :

Remboursement de la dette à long terme	(1 317 300) \$
Activités d'investissements	(88 200) \$
Affectations	650 589 \$
Amortissement des immobilisations	1 798 000 \$

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 à des fins budgétaires **0 \$**

SOMMAIRE DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>
BUDGET ANNUEL	35 047 750 \$	26 184 300 \$	18 882 600 \$

Ceci se veut un portrait global du budget cependant, je désire porter à votre attention certains points saillants dont :

- l'apport en taxation procuré par les revenus de droits de mutation qui passeront de 775 000 \$ à 1 200 000 \$ grâce à un marché immobilier en ébullition;
- l'aide financière pour Cantley de 770 134 \$ annoncée par le Gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités;
- les montants discrétionnaires que les élus peuvent attribuer à des organismes ou à des individus pour des évènements sont maintenus à 2 000 \$ chacun;
- le programme de remboursement des frais pour activités aquatiques en Outaouais est renouvelé en 2021, pour un montant de 10 000 \$;
- une somme de l'ordre de 865 500 \$ est prévue au PTI dans les infrastructures des parcs à titre d'investissement ainsi que dans la planification de leur développement et l'aménagement.

Ce budget présente des choix et des opportunités de réalisation à saisir. Nous allons en profiter pour continuer à bâtir et avancer tranquillement. **C'est notre engagement en tant que conseil, c'est mon engagement en tant que mairesse. Je vous remercie de votre attention.**

Madeleine Brunette
Mairesse